

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Réponse aux 24 membres de l'U. I. P. G.* — VAUD : *Examens annuels.* — *Secours mutuels.* — *Dans les sections : Lavaux.* — *Ecoles normales.* — GENÈVE : *Tribune libre.* — U. I. P. G.-DAMES : *Communiqué.* — JURA : *De la nomination des Instituteurs.* — *Ecoles normales.* — INFORMATIONS : *Exposition de dessin.* — *Fondation Berset-Muller.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Chansons, rondes et poèmes de printemps.* — JEAN SIMONET : *Ouvrir les yeux.*

PARTIE CORPORATIVE

RÉPONSE AUX 24 MEMBRES DE L'U. I. P. G.

Qui donc a dit que l'*Educateur* ne valait rien et le *Bulletin* moins que rien (ou vice versa) et que, pour la plupart des Genevois, cet insipide journal passait directement, chaque samedi, de la sacoche du facteur dans le poêle ou la corbeille à papiers ? Réjouissons-nous donc de constater qu'il se trouve aujourd'hui au moins vingt-quatre collègues U. I. P. G. lisant régulièrement notre périodique, car je ne leur ferai pas l'injure de les soupçonner de n'avoir pas lu le texte incriminé, bien que... Passons !

Je m'étonne tout d'abord qu'il ait fallu tant de semaines à nos 24 « casseurs de vitres » pour s'apercevoir que mon article sur le Congrès de Lille, paru le 9 janvier, était tendancieux. Il est pourtant de notoriété universelle que les Genevois ont l'esprit vif et la réaction prompte ; alors ce geste tardif m'inquiète et je me demande s'il n'est pas tout simplement la conséquence de l'article paru dans l'*Action nationale* et signalé par notre rédacteur ?

Certes, je n'ai pas caché ma sympathie pour nos collègues français car j'ai l'esprit ainsi fait (c'est probablement une tare congénitale) que ma sympathie va d'instinct à ceux qu'on brime, qu'on calomnie et qui réagissent comme ils peuvent, et pas toujours comme il faudrait, j'en conviens, aux attaques de leurs adversaires. Ah ! si j'avais raconté tout ce que j'ai entendu au cours de ces journées, soit en séance, soit en privé, à propos du rapport « Action et défense laïques », c'est pour le coup qu'on m'eût accusé, non pas de partialité peut-être, mais de manque de neutralité.

Parce que j'ai relaté, avec le maximum d'objectivité, ce que j'ai vu et entendu, est-ce à dire que j'ai pris parti ? Les collègues qui auront pris la peine de me lire attentivement et *sans parti pris* se souviendront que j'ai énuméré une série de constatations : le Syndicat

national est... un syndicat ; il est très Front populaire ; le congrès de Lille était le premier congrès de l'unité ; etc... Il s'agit là de faits contre lesquels, et quelles que soient ses sympathies, il est vain de vouloir s'insurger puisqu'ils sont aussi réels que la jonction bicolore du Rhône et de l'Arve à Genève.

On me rappelle la devise de l'*Educateur* chère à M. Lancelot, du *Temps*. L'expérience m'a appris à me méfier des mots et des étiquettes ; j'ai pris l'habitude de juger les hommes plus à leurs actes qu'au pavillon dont ils se couvrent. Le Christ a rappelé cette grande vérité quand il a dit : Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur ! Seigneur !... et je me permets d'ajouter, après ce que j'ai lu, vu et entendu en France : Ce ne sont pas ceux qui s'écrient : Patrie ! Patrie !... etc.

On me reproche une réflexion à propos de l'*Internationale*. Je constate (constatation à ajouter aux autres) que nos 24 Genevois en connaissent les couplets mieux que moi-même et mieux encore que nos collègues français, qui avaient peine à arriver sans encombre au bout du premier, mais qui se rattrapaient au refrain. Je n'ai jamais entendu chanter le quatrième couplet pour la bonne raison, je suppose, que socialistes et communistes sont partisans de la défense nationale. On veut bien me faire remarquer aussi que « la grande espérance » s'exprime en « paroles de haine » ; je ne le conteste pas, c'est pourquoi j'ai écrit : « au delà de l'air et des paroles » (je n'aime moi-même ni l'un ni les autres). Cette question mériterait un article spécial, bien intéressant, mais qui dépasserait les cadres de notre journal. On me permettra ces deux réflexions : Vous connaissez, tout comme moi, des hommes qui se réclament de la famille, de la patrie et de la religion, qui ne manquent pas une messe ou pas un culte, qui chantent, chaque dimanche, des cantiques où l'on exalte l'amour divin et l'amour fraternel et dont la vie publique ou privée est un démenti quotidien aux principes dont ils se réclament.

D'autres couplets me blessent davantage que l'*Internationale*, celui-ci, par exemple, du *Roulez, tambours !* figurant dans les « Chants obligatoires pour les Ecoles primaires des cantons romands » publiés par la conférence des chefs de l'instruction publique des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève et remis à tous les enfants dont nous avons charge d'âme :

Tonnez, canons ! voici la rouge aurore,
 Au champ d'honneur les moissons vont s'ouvrir !
 Jusqu'à la nuit fauche, fauche encore,
 O noirs faucheurs, s'arrêter, c'est mourir !
 Hourrah ! poussons le cri de guerre,
 Et puis chargeons et foudroyons !
 Pour voix, la foudre a le tonnerre,
 Tonnez, canons ! tonnez, canons !

Me direz-vous que ce sont là paroles d'amour ?

Pour m'accuser enfin « d'avoir donné un compte rendu tendancieux du Congrès de Lille », ce que je conteste absolument, mes 24 correspondants emploient un argument... comment le qualifier ?... un de ces arguments dont on use quand on n'en a pas d'autres de plus sérieux ni de plus convaincants. Je le traduis ainsi : l'article premier de nos statuts prévoit les buts de la S. P. R. dans la proportion de $\frac{5}{6}$ pour les pédagogiques et de $\frac{1}{6}$ pour les corporatifs. Conséquence : le compte rendu du Congrès de Lille devait comprendre $\frac{5}{6}$ de questions pédagogiques et $\frac{1}{6}$ de questions corporatives. C'est enfantin ! Le Congrès des Montagnes neuchâteloises a consacré plus d'heures aux questions administratives qu'à la discussion du rapport Willemin et pourtant celle-ci occupe la majeure partie du compte rendu publié. Va-t-on accuser les auteurs de ce travail d'avoir été tendancieux ? Je l'ai écrit : le Syndicat national se réunit avant tout pour discuter de ses intérêts professionnels ; il a consacré le dimanche aux questions pédagogiques et trois jours aux autres. Pour m'éviter un voyage de nuit, je suis arrivé à Lille le dimanche, à 13 heures, et à 14 heures j'assistais à la séance consacrée au cinéma scolaire ; les autres questions pédagogiques étaient discutées, dès le matin et simultanément, dans divers locaux. Comme je ne possède pas encore le don d'ubiquité, force m'était de me borner à une seule question. L'essentiel du congrès, puisqu'il y consacra les trois quarts du temps, ce sont les questions corporatives et c'est de celles-là, uniquement, que se préoccupèrent la presse française puis, par contre-coup, la presse suisse. Ces délibérations ayant eu un certain écho chez nous, c'est de celles-là aussi que j'avais à parler. Si la cinématographie scolaire intéresse particulièrement nos 24 Genevois, ils trouveront une abondante documentation dans les dossiers de f. M. l'inspecteur Duvillard, car, en France, je n'ai rien appris de nouveau sur cette question.

En 1935, l'article de Toffel, apparenté forcément au mien puisqu'il traitait du même sujet, souleva les protestations de quelques collègues vaudois ; aujourd'hui, elles viennent de Genève. Je me borne à constater, une fois de plus, qu'il existe par le monde une catégorie de gens qui ne supportent pas qu'on leur parle, même objectivement, d'idées qui ne sont pas les leurs ni, dans le cas particulier, de la vie et des préoccupations d'une grande association voisine. Si j'avais pris parti pour condamner son idéal et son activité et traîner ses membres aux gémonies, je gage que personne, et nos vingt-quatre moins que quiconque, n'eût pris la plume pour protester.

Conclusion : Ce que quatre ans d'activité à la tête de la Romande n'ont pas réussi à obtenir, mon modeste article vient de l'accomplir : la réconciliation... sur le dos de l'ex-président (dont c'est le rôle) des Genevois et des Vaudois. C'est un succès, assurément,

qui couronne une carrière déjà longue. Le temps des miracles n'est donc pas révolu...

Et maintenant, passons à d'autres objets plus urgents.

Le débat est clos. (Réd.)

J. ROCHAT.

VAUD

EXAMENS ANNUELS

Le *Bulletin officiel* de septembre 1936 ne contenait pas que des louanges envers les maîtres, les élèves et les experts des examens. Les travaux revus par MM. les Inspecteurs y donnent lieu à une critique serrée dont nous ne saurions ni nous plaindre ni nous émouvoir, mais qui nous force à en considérer quelques points.

1. *Déficits orthographiques.* « La plaie de l'enseignement ! » Le français, notre belle langue, les maîtres souffrent continuellement de l'entendre mal parlée et de la voir mal écrite. Les enfants peu doués sont les derniers à s'en rendre compte, et toutes les doléances à ce sujet n'y changeront rien. A moins de supprimer les autres branches et d'épeler et écrire des mots quarante fois 32 heures par an ! Si le résultat n'est pas là ensuite, nul n'aura au moins rien à se reprocher.

2. *Rédactions jantaisistes.* Evidemment elles pèchent toujours par quelque chose. Les élèves qui font un bon plan n'ont souvent pas d'idées intéressantes. Ceux qui oublient d'en établir un écrivent d'abondance et les digressions criticables prennent trop de place. Que de difficultés pour se concentrer, penser à tout, ne négliger ni l'orthographe ni la construction de la phrase, ni l'exorde ni la péroraison ! Bien rédiger, c'est être artiste : nos enfants ne sont que des apprentis que nous ne pouvons renvoyer, après un mois d'essai, en leur conseillant de se chercher un autre métier que celui de candidat ès lettres !

3. *Loyauté, déloyauté.* Sujet venimeux. Il faut prendre garde avant d'y toucher. Ces experts, ce sont des papas, des étudiants, d'anciens maîtres qui entrent dans la classe endimanchée avec le sourire et pleins de bonnes intentions. Ils veulent être bons. Et quand ils vous annoncent qu'ils ne mettront aucune note en dessous de 7 — qui représente pour eux le 3 d'autrefois —, que les virgules ne comptent pas, vous devez vous cramponner pour ne pas les laisser faire, enlever les 10 par trop nombreux, discuter, revoir les travaux. Et recorriger, horreur ! même après leur départ, au nom de la vérité de l'impartialité.

Se trouve-t-il des maîtres, des maîtresses qui exploitent le filon qui font le travail inverse pour bluffer, pour avoir une bonne « moyenne », meilleure que celle du voisin, pour être bien vus des parents et des autorités, pour s'éviter des critiques, un renvoi peut-être...

L'honneur « communal » est parfois en cause. Le petit carnet de moyennes de l'inspecteur fait loucher ; que dira-t-on si la classe de Y. a un point de moins que la classe de Z. ? Une certaine année, entendu ceci : « La montagne a enfoncé la plaine. — Par quoi, je vous prie ? — Par la moyenne de dictée. » Beau sujet de revuette pour le prochain Congrès...

* * *

Quand le Corps enseignant a demandé il y a déjà bien des années la suppression des examens, il savait ce qu'il faisait. Toutes ces notes mises par tant de crayons différents ne peuvent être parfaitement justes ; elles reflètent tout au plus, une vérité à facettes. Vous me direz que les notes entretiennent l'émulation, poussent au travail et que les concours au plus méritant, au plus capable se multiplient à l'envi dans toutes les professions et activités sportives. Oui. Mais nous pensons quand même qu'un travail en classe contrôlé par un directeur ou un inspecteur le serait mieux que par des épreuves annuelles, soumises à expertise... bienveillante, mais trop souvent incompétente et irrationnelle.

En attendant les temps meilleurs qui aboliront cet essoufflement de la fin de mars, nous n'avons qu'à rendre ces examens aussi propres que possible. Méfions-nous de ceux qui annoncent à son de trompe des résultats mirifiques. Si le Département gourmande les fautifs, où même les punit d'une façon exemplaire, ils ne l'auront certainement pas volé !

L. Cz.

SECOURS MUTUELS

Sujet de rédaction pour le degré supérieur : « Décrivez l'affiche suspendue contre la porte de l'armoire aux fournitures. »

Idées principales : Cette affiche cartonnée est celle que la Société vaudoise des Secours mutuels a remise à toutes les classes du canton en 1926, afin que tous les élèves soient renseignés sur les buts de la Société. Son illustration représente les membres d'une famille dont la mère est alitée. Le symbole des secours mutuels, c'est la ruche affairée, maison d'entraide et de labeur intelligent ; sa devise : Humanité, égalité, travail. L'affiche porte en outre toutes les indications nécessaires concernant l'admission aux S. M. et les prestations réciproques qui en découlent. Comme la Société ne poursuit pas un but à caractère commercial, l'affiche bénéficie de l'exonération du timbre, par décision du Conseil d'Etat.

Les S. M. groupent actuellement 10 000 assurés, dont 700 jeunes gens libérés des écoles en 1936 (à raison d'un garçon pour trois filles). Les élèves quittant l'école en avril qui demandent leur admission avant le 1er juillet sont libérés de la finance d'entrée et ont droit immédiatement aux prestations sans le stage statutaire.

Nous avons cru utile de rappeler aux maîtres cette excellente institution qui se greffe directement sur l'assurance-maladie infantile. Pour une contribution de 0,95 fr. par mois, l'assuré bénéficie en cas de maladie ou d'accident d'une indemnité journalière de 1 fr. ; doublons-la, triplons-la, ajoutons-y un complément pour frais médicaux et pharmaceutiques, et voilà nos jeunes gens armés financièrement contre les misères physiologiques que créent microbe, hérédité ou fatalité.

Un docteur vaudois, que les malheurs des jeunes peinent particulièrement, s'étonnait de ce qu'un si grand nombre d'apprentis et d'employées de maison ne connussent pas cette caisse de solidarité spécialement précieuse dans les cas graves et les maladies à longue échéance.

Si vous n'avez pas en main les documents nécessaires pour que tous vos élèves sortants soient bien renseignés, demandez-les au Siège central des *Secours mutuels*, rue Pierre Viret 1, Lausanne.

L. Cz.

P. S. — Les chiffres indiqués subiront en juin quelques modifications, les S. M. devant se conformer à la nouvelle législation fédérale concernant les caisses de mutualité.

DANS LES SECTIONS

Aux instituteurs du cercle de Pully et du district de Lavaux. — Le cours de gymnastique donné par M. R. Tharin, professeur à l'école de commerce, reprendra vendredi 23 avril, à 17 h. 30, au local du collège de Pully. Venez nombreux.

ÉCOLES NORMALES

L'exposition de dessins et de travaux manuels de l'École normale est ouverte dès maintenant jusqu'au 1er avril à 18 h.

La cérémonie des promotions et de remises de brevets aura lieu le 27 courant, à 10 h.

GENÈVE

TRIBUNE LIBRE

A propos des salaires.

Nous devons faire paraître ici-même une lettre du Président de la Fédération des Fonctionnaires cantonaux protestant contre les déclarations qu'aurait faites un de nos collègues à une des dernières assemblées du Cercle du Faubourg, d'après un compte rendu du *Genevois*.

Notre collègue contestant formellement avoir prononcé les paroles incriminées, nous ne publierons rien à ce sujet jusqu'à plus ample informé.

A. L.

U. I. P. G. — DAMES**COMMUNIQUÉ**

Cours sur la Chansonnaie, dernière leçon. — De nombreux collègues avaient tenu à assister à la dernière leçon du 10 mars.

M. Rudhardt nous présenta une de ses classes : déchiffrage, puis exécution de quelques chants qui ravit l'auditoire. Quel beau voyage, tout en chansons ! Puis ce fut notre tour de travailler : plus de peine et moins d'harmonie...

M. Atzenwiler, qui avait bien voulu répondre à notre invitation, Mme Borsa, au nom de tous, remercièrent nos deux professeurs. Ceux qui ont eu le privilège de suivre ce cours n'ont qu'un désir : recommencer, chanter encore et surtout chanter avec vous, chers collègues et amis.

J. M. L.

Le comité de l'U. I. P. G. — Dames a organisé, mercredi 3 mars, une réunion des correspondantes de chaque bâtiment. Puisqu'il s'agissait d'une réunion de dames, celle-ci se fit, comme il convient, autour d'une tasse de thé ! La participation fut nombreuse et nous remercions vivement les personnes qui répondirent gentiment à cet appel.

Madame Borsa dit, tout d'abord, sa reconnaissance aux dames qui acceptaient aimablement de faire le trait d'union entre le comité et les membres. Elle leur demanda de continuer à tenir nos collègues de chaque bâtiment au courant de l'activité de l'U. I. P. G. en faisant circuler le Bulletin, toujours régulièrement. Notre présidente rappela également à nos correspondantes que le comité comptait sur elles pour lui apporter toutes les suggestions et les idées que nos membres désiraient exprimer.

Madame Borsa termina par quelques renseignements concernant le travail du comité.

Merci encore à toutes les dames qui nous permirent de passer un agréable moment en leur compagnie.

Y. U.

JURA**DE LA NOMINATION DES INSTITUTEURS**

On sait à quelles critiques donne lieu le système de nomination des membres du corps enseignant primaire, système prévu par la loi de 1894. Dans les localités pourvues d'un Conseil général, c'est à celui-ci qu'incombent la nomination et la réélection. Mais la loi précitée prévoit que les communes sont libres de désigner l'instance pourvue de cette compétence et cette instance peut être autre que l'assemblée communale, tout en excluant la Commission d'école comme telle.

Diverses communes du Jura ont enlevé le soin des nominations

à l'assemblée pour le confier à un organe restreint et spécial, dit « Conseil scolaire ». C'est le cas, par exemple, pour les localités de Moutier, Tavannes, Courtelary et Delémont.

Ces Conseils scolaires sont composés généralement de 31 ou 41 membres élus pour quatre ans selon le système proportionnel cantonal en même temps que les autorités municipales. Cette manière de procéder pour l'élection des instituteurs et institutrices n'est peut-être pas encore parfaite, mais c'est un grand progrès réalisé et la dignité du corps enseignant a tout à y gagner.

ÉCOLES NORMALES DU JURA

Pour remédier dans une certaine mesure à la pléthore du personnel enseignant, six nouveaux élèves seulement ont été admis à Porrentruy sur 23 candidats, et huit nouvelles élèves sur 13 candidates à l'École normale de Delémont.

H. G.

INFORMATIONS

UNE EXPOSITION ROMANDE DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Cette exposition organisée par la Société vaudoise pour l'enseignement du dessin sera ouverte au public dans le Musée Arlaud, place Riponne, à Lausanne, du *samedi 27 mars* au *dimanche 11 avril*, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Elle comprendra des travaux des écoles vaudoises, genevoises, neuchâteloises et fribourgeoises, et offrira un ensemble assez complet des recherches récentes en matière de pédagogie du dessin.

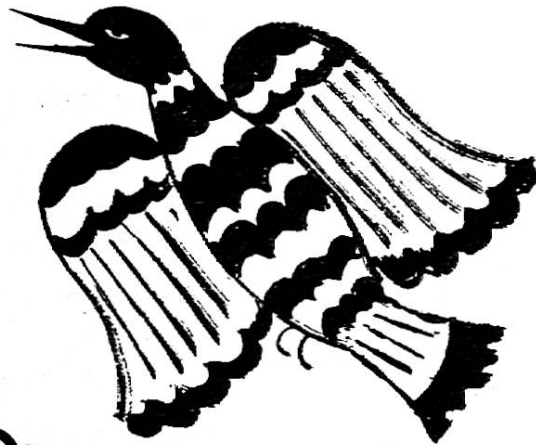
Le vernissage, auquel toutes les personnes s'intéressant au dessin sont conviées, aura lieu le samedi 27 mars à 16 h., immédiatement après l'assemblée annuelle de la Société vaudoise pour l'Enseignement du dessin. A cette occasion les maîtres-exposants donneront tour à tour les explications nécessaires sur les nouveaux procédés utilisés dans leur enseignement et sur les résultats acquis.

Outre les quelque 2000 dessins qui seront exposés on trouvera aussi un matériel d'enseignement pour le dessin, modèles, papiers, etc.

Pour couvrir les frais de cette importante manifestation, il sera perçu la modeste entrée de 30 centimes.

FONDATION BERSET-MULLER

Deux places sont vacantes au Melchenbuhl. *Voir aux annonces.*



Nous quittons les Pâques

mélodie populaire
harm. par F. Mathil

Solo ou $\frac{1}{2}$ chœur

Chœur

f Nous quit-tons les Pâ-ques, nous somm's au prin-temps! Nous quit-tons les

$\frac{1}{2}$ chœur

Pâ-ques, nous somm's au prin-temps les vi-gnes sont bel-les, les blés

Chœur

vont grai-nant. Mariez-vous la bel-le, n'at-ten-dez pas

pour finir

tant, N'at-ten-dez pas tant

LE PRINTEMPS DANS LA CLASSE

CHOSSES À CHANTER, À LIRE, À DIRE, À ÉCRIRE, À REGARDER ET À DESSINER

Nous quittons les Pâques (Suite).

2. Et la violette
Fleurit dans les champs. } *bis*
L'fils du roi qui passe
En cueillit longtemps.
Mariez-vous..., etc.
3. Les donne à sa mie } *bis*
Tout en lui disant : }
« Je les ai cueillies
Dans le bois charmant. »
Mariez-vous..., etc.
4. « Il vous faut les prendre, } *bis*
Car c'est le moment. }
Quand ell's s'ront fanées,
Il ne s'ra plus temps. »
Mariez-vous..., etc.

LES ŒUFS DE PAQUES

Chanson de quête.

Vif

Est - il per - mis dans vot' — mai - son De

vous chan - ter Ré - sur — rec - tion ? Si vous vou-

lez — on chan - te - ra : Al - le - lu - ia.

2. Prenez la clef de vot' buffet,
Donnez-nous des œufs, s'il
[vous plaît.
C'est le bon Dieu qui vous
Alleluia. [l'endra :
3. Que Dieu bénisse la maison,
L'homme et la femme s'ils y
[sont ;
Tout' la famill' tant qu'ell'
Alleluia. [vivra :
4. Si je repars comm' je suis v'nu :
C'est que vot' poul n'a pas pondu
Ou bien plutôt qu'vous êt's trop
Alleluia. [rat : Harm. : Alb. R.

OBSERVATIONS

Ces deux chansons sont extraites de : Chansons populaires du Val de Loire. Heugel édit. Paris.

Les deux peuvent se chanter à une voix. L'unisson est d'ailleurs plus avantageux si l'on se propose d'interpréter la première en ronde. La deuxième est un exemple caractéristique des chansons de quête qui sont encore chantées à certaines fêtes de l'année.

LE PRINTEMPS QUI DANSE

RONDE PRINTANIÈRE

La chanson *Nous quittons les Pâques* peut donner une ronde agréable. Voici quelques indications qui permettront de tourner cette chanson.

Placement. — Deux files en cercle, couples alternés, fille-garçon, garçon-fille ; mains données, face à gauche.

1. Départ gauche, marcher des noires jusqu'à la syllabe « temps » de « printemps » ; lâcher mains et demi-tour individuel sur cette syllabe.

2. Donner mains en repartant du gauche en sens inverse ; suite, comme 1.

3 = 2, mais, sur le point d'orgue, les couples font face au centre en un seul cercle, mains données ou passées au cou des voisins.

4. Déplacement latéral à gauche, toujours face au centre. Pas de marche de côté : pied gauche posé en avant, demi à gauche ; 2^e mouvement : droite posé derrière gauche ; 3^e mouvement : pied gauche posé en arrière, demi à gauche ; 4^e mouvement : droit posé devant gauche. Repartir gauche avant demi à gauche et ainsi de suite. Au point d'orgue de la fin du couplet, reprendre placement de départ. De même pour les couplets suivants ; mais finir la ronde en cercle, mains données et levées au-dessus de la tête.

Variantes. — A la fin du premier couplet, le cercle se coupe en deux endroits pour former deux lignes qui se font face.

Partant de cette position, les lignes iront à la rencontre l'une de l'autre ou s'éloigneront en se tournant le dos, selon 1, 2 et 3.

A la fin de 3, elles sont rapprochées face à face. Le déplacement de 4, pas de marche de côté à gauche, se fait en incurvant chaque ligne à gauche de manière à former un cercle unique, dos tourné au centre. Sur le point d'orgue, reprendre placement du 1^{er} couplet. 3^e couplet semblable au 1^{er} ; 4^e semblable au 2^e. Mais finir sur le cercle unique, dos tourné au centre, mains données et levées au-dessus de la tête.

La ronde peut être exécutée par des garçons seuls ou des filles seules. On peut introduire toutes sortes de variantes ou mimer la chanson d'après les données du texte.

Alb. R.

FANTAISIES PRINTANIÈRES

LES HÉPATIQUES

Bruits d'ailes au fond de l'allée...

Les oiseaux ont leur assemblée
de printemps

après la première gelée.

Les débats, qui sont palpitants,
durent trois heures d'affilée.

« Qu'est-ce que c'est ? »

— « Est-ce qu'on sait ? » —

Le vieux pic, avec l'air de mordre,
dit : « L'heure est grave, il faut de l'ordre ! »

Un merle, sans hausser le ton,
du bout du bec fait : « Qu'y peut-on ? »

A quoi la mésange
d'une voix d'ange

répond :

« On a vu des fleurs d'hépatiques ! »

Le corbeau, dans sa veste antique,
en grelottant, grommelle : « Quoi ? »

Mais, le moineau, lui, reste coi.

Oh ! alors... soupire une oiselle
avec des airs de demoiselle.

Le bouvreuil dit : Mais..., le pinson dit : Si...,

Jusqu'au geai qui s'y mêle aussi.

Le moineau, lui, rien ne dit,

mais rit

et partit.

Maintenant, dans une clairière,
il a partout, devant, derrière,

pour lui tout seul, du bleu tout neuf.

Il compte les fleurs : sept... huit... neuf...

puis s'y perd, passé la douzaine,

et crie aux arbres : « Quelle veine ! »

* * *

LE VIEUX TALUS A BIEN SOUFFERT

Le vieux talus a bien souffert,
cet hiver !

La neige lui gelait le dos,
son pied trempait dans une mare,

et le plaisir était avare :

pas une visite d'oiseaux !

Mais, soudain, par-dessus le saule,
un rayon frôle son épaule.

Le talus, sous cette chaleur,
espère sa première fleur.

IL SE PERD UN PEU DE JOIE

Le merle a dit par le pays :
 « Trois primevères au taillis ! »
 Et tout le monde y a couru ;
 Seul le corbeau ne l'a pas cru,
 Les fleurs poussent sans qu'il les voie,
 et il se perd un peu de joie...

* * *

L'AVARE

Je vois le hibou
 qui compte ses sous.
 Où ?
 Dans son trou.
 Il a posé ses lunettes
 sur son nez crochu,
 et, d'un air grinchu,
 d'une voix de clarinette,
 dit : « J'ai bientôt un écu. »
 Et le merle, à la même heure,
 pour l'anémone qui pleure,
 siffle une gamme mineure.

* * *

APRÈS L'HIVER

Un hérisson
 vêtu de coques de châtaignes
 bavarde avec la musaraigne
 dans un buisson.
 « Beau temps pour la saison, madame !
 — Ah ! mon ami,
 bien beau temps, mais j'ai tant dormi
 que j'ai maigri de quatre grammes !

* * *

LA PIE

Margot revient à son vieux nid
 et le trouve à la même place,
 tout de travers et mal bâti ;
 un vilain nid, un nid d'agasse.

Pourvu que les œufs soient au sec,
 ça lui suffit, elle est contente.
 Elle crie et croit qu'elle chante
 et, du jour, ne ferme le bec.

Alb. RUDHARDT.

* * *

Ces deux derniers poèmes sont extraits de Papillons. Ed. Département de l'Instruction publique de Genève.

LE PRINTEMPS DANS LA CHAMBRE

Les rideaux sur les vitres ouvraient leurs bandeaux blonds à la lumière printanière et les derniers nuages d'avril se poursuivant frôlaient d'une ombre passagère les meubles, les tapis et le parquet luisant.

LE PRINTEMPS DANS LA PLAINE

Printemps enveloppé des mélodies des brises, je vois de ma fenêtre se bercer tes rameaux.

Les peupliers se saluent au ciel, tandis qu'au bord de l'eau se saluent les ormeaux. Paul FORT : *Ballades françaises*. Flammarion.

LE BEAU TEMPS

Le beau temps est venu,
Aussi la violette,
Le vent d'avril ronfle dans l'arbre nu
Et le soleil vous étourdit la tête.
La fleur éclôt, c'est la fête aux fleurettes ;
L'herbe verdoie, c'est la fête à l'herbette...,
Verduron, verdurette
Et verduron don don !

Henri POURRAT : *Poëmeraie*.

IL PLEUT SUR LE PRINTEMPS NOUVEAU

Il pleut sur le printemps nouveau.
L'ondée est fragile et jolie,
Si fragile que rien ne plie
Sous le poids de ses gouttes d'eau.

Rien qui se froisse ou qui se brise ;
Elle effleure d'un col serein
Les buissons gris des romarins,
Les bouquets roses des cerises...

Les pelouses sentent le miel,
On entend siffler un insecte,
Et l'air qui s'échauffe et s'humecte
Est moiré d'un mince arc-en-ciel.

Il pleut à fraîches gouttes droites,
Le soleil reluit au travers,
Il pleut fin sur le printemps vert
Et sur le sable qui miroite.

E. CUCHET-ALBARET : *Le collier d'étoiles*. Extrait.

VENTS DE MARS

Mois des grands vents du sud-ouest, des grandes pluies et de la fonte des neiges. Les rivières roulent des eaux limoneuses, et la plupart deviennent des torrents destructeurs.

Dès la première semaine de mars, on sent que la nature se réveille. Les vents sont aussi forts qu'au mois de novembre ou de décembre, mais ils sont plus doux ; venant du large, on les reçoit avec plaisir et on les respire avidement. Ils ne pincet plus les oreilles et n'engourdisent plus les doigts. Ils soufflent souvent en tempête, et les vagues déferlent sur les larges grèves avec un bruit assourdissant.

D^r Bourget : *Beaux dimanches.*

L'ÉCOLE ET LA NATURE

OUVRIR LES YEUX

Le Printemps va venir ! Espérons qu'il nous gratifiera de quelques belles journées ensoleillées, de ces jours où l'enthousiasme gagne enfants et maîtres, où l'on éprouve une envie irrésistible d'aller dans la campagne, de courir dans les bois, de se griser d'air et de lumière ! « Oh ! monsieur il fait si beau ! Allons faire une promenade ! » Premières fleurs, premiers papillons. Quelle fête toujours nouvelle pour les yeux et pour le cœur ! On se sent rajeunir. C'est, qu'en effet, la nature est éternellement jeune et, quand on commerce avec elle, on ne sent pas couler les années !

C'est pourquoi, chers collègues, allons à elle, apprenons à la connaître, à l'aimer et à la faire aimer de nos élèves. Elle nous enseignera la force, la persévérance, la beauté, la joie de vivre. Et ce sera bon et reconfortant, en cette tragique époque de guerres et de tristesses de tout genre.

Profitions des premières belles journées pour aller observer sur place, les plantes et les bêtes. Faisons provision d'images lumineuses, rapportons en classe des documents bien choisis que nous étudierons ensuite à loisir. Mais n'oublions pas qu'il est de notre devoir de veiller à ce que les enfants respectent la nature. Qu'ils ne cueillent pas à foison gerbes de fleurs ou chatons, qu'ils ne maltraitent pas le scarabée, qu'ils ne transpercent pas le papillon vivant ! Prêchons d'exemple et luttons contre le vandalisme et la cruauté.

« Il y a, dit Charles Nodier, quelque chose de merveilleusement doux dans cette étude de la nature, qui attache un nom à tous les êtres, une pensée à tous les noms, une affection et un souvenir à toutes les pensées, et l'homme qui n'a pas pénétré dans la grâce de ces mystères a peut-être manqué d'un sens pour bien goûter la vie. »

Au lieu de concentrer tant d'efforts sur certains sports violents, d'attribuer tant d'importance à de stériles et inutiles compétitions,

ne vaudrait-il pas mieux initier nos jeunes à ces recherches, à ces observations d'histoire naturelle ? Leur faire vivre les *Beaux dimanches* du Dr Bourget, susciter leur enthousiasme pour l'étude des plantes, des insectes ou des oiseaux, remettre en honneur le noble sport de la marche, si délaissé de nos jours, n'est-ce pas aussi faire œuvre de vrais éducateurs ?

Mais une des premières conditions pour faire aimer la nature à nos petits élèves, c'est de posséder soi-même quelques notions scientifiques. Or, chacun ne naît pas naturaliste et beaucoup de maîtres, animés cependant des meilleures intentions, ne se sentent pas assez sûrs d'eux pour affronter les questions de leurs élèves et, craignant d'être trop souvent obligés d'avouer leur ignorance, ils préfèrent ne rien entreprendre. C'est là une façon de faire compréhensible mais très regrettable.

La rédaction de l'*Educateur* a pensé qu'il serait, dès lors, utile de fournir aux instituteurs quelques suggestions, de leur indiquer ce qu'il est possible d'observer le plus facilement à chaque époque de l'année, de leur donner quelques conseils pratiques, de leur signaler certains ouvrages de vulgarisation ou de documentation. Elle aimerait, par ce moyen, les amener à consacrer chaque semaine quelques instants à l'enseignement des rudiments de l'histoire naturelle, tout en facilitant leur tâche déjà si compliquée.

Nous essaierons donc, dans les prochains numéros du journal, de présenter à nos collègues, sous une forme aussi pratique que possible, quelques observations à la portée de nos élèves. Nous serons heureux de répondre, dans la mesure de nos moyens, aux questions qu'ils voudront bien adresser, éventuellement, à la Rédaction et si nous pouvons, ce faisant, contribuer à répandre quelque peu le goût de l'histoire naturelle, nous aurons atteint le but que nous nous proposons.

Jean SIMONET.

REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la composition de ce numéro ; en particulier G. Chapot qui en a dessiné la première page, et M. Schneeberger, des Imprimeries Réunies, à qui nous devons l'agréable présentation des textes.

Il nous reste encore des morceaux, vers et prose, que nous ferons passer dans des numéros ultérieurs et qui rendront service aux collègues qui désirent des textes « de saison ».

M. Mathil, qui a bien voulu harmoniser « Nous quittons les Pâques », a établi une liste de chansons de printemps tirées des principaux recueils en usage dans nos écoles. Cette liste n'a pas pu trouver place dans le présent numéro ; vous la lirez samedi prochain.

Réd.

L'ALLEMAND à l'École Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois

Fondation Berset-Müller

Maison de retraite pour anciens maîtres ou maîtresses

Deux places sont vacantes au Melchenbühl (près Muri, Berne), pour le printemps 1937.

Destinée aux maîtres ou maîtresses, âgés de 55 ans au moins, qui ont enseigné en Suisse pendant 20 ans, cette maison de retraite est aussi ouverte aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission **jusqu'au 30 avril** au président du Comité de la Fondation, M. F. Raaflaub, conseiller communal à Berne, avec les pièces suivantes :

1. Acte d'origine.
2. Acte de naissance.
3. Attestation de bonne santé par un médecin.
4. Acte de bonnes mœurs.
5. Certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant 20 ans au moins.

M. Paul Martin, dir. du Collège scientifique à Lausanne, renseignera volontiers les intéressés.

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffre P 26 121 C, à Publicitas, Lausanne.

Junger Lehrer

aus der Ostschweiz sucht in der franz. sprechenden Schweiz Stelle in Institut, Privat od. Anstalt. Lohnsprüche bescheiden. — Offerten unter Chiffre SA 733 S an die Schweizer Annoncen A.-G., Schaffhausen.

COTE D'AZUR en autocar Pullman

NICE - Grande Corniche - Monaco - MONTE-CARLO - Cannes - Toulon - MARSEILLE - Avignon - Lyon. — 4 jours, 26-29 mars (tout compris) **Fr. 110.—.** — Une surprise est réservée aux 20 premiers inscrits pour ce voyage. — Excursions B. A. M., APPLES. Téléphone 71.215.

Gymnase scientifique

Commencement des classes : lundi 12 avril, à 14 h.

Les élèves qui sortent du Collège scientifique cantonal ou des collèges communaux sont inscrits d'office. Pour les autres candidats, inscriptions le samedi 20 mars, à 10 h. 30.

Examens d'admission : lundi 12 avril, à 7 h. 30.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PÂQUES

OFFREZ LE

PSAUTIER

ROMAND

Reliures de . . Fr. 2.50 à 13.-
Le livre d'orgue . . Fr. 16.-

Demander la liste détaillée à la

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel
Vevey - Montreux - Berne - Bâle